

Ressources Golden Goose Inc.

Rapport Annuel

2009

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à mieux comprendre les activités de Ressources Golden Goose Inc. (« Golden Goose » ou la « Société ») et les éléments-clés de ses résultats financiers. Il explique notamment l'évolution de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 en les comparant aux résultats de l'exercice précédent. Il présente également une comparaison des bilans aux 31 décembre 2009 et 2008.

Ce rapport de gestion, préparé conformément au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, doit être lu de concert avec les états financiers vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et les notes afférentes.

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Ces états financiers, de même que ce rapport de gestion, ont été revus par le comité de vérification et approuvés par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, tous les montants dont il est question dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés figurant dans ce rapport de gestion, notamment les énoncés concernant les opinions, les projets, les objectifs, les stratégies, les estimations, les intentions et les attentes de la Société, ainsi que d'autres énoncés ne portant pas sur des faits historiques, constituent des énoncés prospectifs. On peut reconnaître ces énoncés aux termes comme « prévoir », « anticiper », « estimer », « s'attend » et « envisage », et à d'autres termes et expressions similaires. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés, sur des hypothèses établies par la direction et sur les attentes de cette dernière, agissant de bonne foi, à l'égard d'événements futurs et ont trait, de par leur nature, à des risques connus et inconnus et à des incertitudes mentionnés aux présentes (se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes ») ou dans le dossier d'information de la Société. Les résultats réels de la Société pourraient différer de façon importante de ceux qu'indiquent ou que laissent entrevoir ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est recommandé de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Ces énoncés ne reflètent pas l'incidence potentielle d'éléments spéciaux ou encore d'un regroupement d'entreprises ou encore d'une autre opération qui pourrait être annoncée ou avoir lieu après la date des présentes. Sauf si la législation applicable l'exige, la Société n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs pour tenir compte, notamment, de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, et elle ne s'engage nullement à le faire.

Nature des activités

La Société est une entreprise d'exploration minière qui possède des propriétés au Canada en phase d'exploration dans les provinces de l'Ontario et du Québec. La propriété Lac Levac (incluant Lac des Montagnes) située au Québec et aussi en phase d'exploration a été vendue par la Société le 15 janvier 2010. Par conséquent, la Société ne gagne aucun revenu de la production minérale, mais uniquement des revenus d'intérêt tirés de dépôts et d'autres revenus de placement.

Faits saillants

Dans l'ensemble, la situation économique semble s'améliorer, alors que les efforts déployés par les gouvernements à l'échelle de la planète pour éviter une récession mondiale commencent à porter fruit. Cette vigueur redoublée s'est reflétée dans le prix des matières premières et des métaux précieux. Les forces qui attisent normalement le cours de l'or ne cessent de gagner en intensité. Cette situation nous amène à penser que le prix du métal noble devrait continuer à bien se comporter à moyen terme.

À notre avis, la voie la plus prometteuse pour la Société s'inscrit dans la polarisation de ses efforts sur son projet Magino. En conséquence, nous avons entrepris de canaliser nos énergies sur ce projet aurifère et avons procédé à la vente de certains actifs de manière à redéployer notre capital dans son avancement.

Ainsi, le 17 juillet 2009, nous avons vendu à Excel Gold Mining (« Excel ») nos propriétés de Montauban. Dans le cadre de cette transaction, Excel a convenu de verser à la Société 150 000 \$ en espèces, auquel montant s'ajoute une redevance de 1 % sur le rendement net de fonderie, rachetable contre la somme de 1 000 000 \$.

Le 15 janvier 2010, nous avons vendu à Nemaska Exploration Inc. (« Nemaska ») nos propriétés du lac Levac et du lac des Montagnes. En retour, la Société a obtenu 650 000 \$ en espèces de même que 4 285 174 d'actions et 4 285 174 bons de souscription de Nemaska. Par ailleurs, Golden Goose a également reçu 1 000 000 \$ sous forme de débentures convertibles, rachetables sur une période de 36 mois, de même qu'une redevance de 2 % sur le rendement net de fonderie afférant aux propriétés cédées à Nemaska.

Faits saillants de l'exploration minière

Les efforts d'exploration de la Société visent la création de valeur par le biais de deux initiatives. La première porte sur la bonification des ressources identifiées en améliorant la compréhension et la certitude géologique. Pareil objectif s'atteint ordinairement par l'élévation des ressources inférées existantes au statut de ressources mesurées et indiquées et, ultimement, à celui de réserves minérales. La deuxième initiative a pour objet de consolider le potentiel minéral en identifiant de nouvelles zones de minéralisation situées à proximité des ressources existantes de sorte à accroître l'importance des économies d'échelles potentielles du projet Magino.

Explorer pour bonifier la valeur des ressources existantes

Le 28 mai 2009, une nouvelle estimation des ressources conforme aux exigences d'information de la Norme 43-101 sur l'information concernant les projets miniers en lien avec la propriété Magino a été publiée. Le tableau qui suit résume les résultats de l'estimation des ressources minérales.

Estimation des ressources minérales de la propriété Magino à une teneur de coupure de 3,0 g/t d'or

Catégorie	Tonnes	Teneur (g/t d'or)	Onces
Ressources mesurées	222 900	5,97	42 749
Ressources indiquées	1 869 000	6,83	410 440
Total des ressources mesurées et indiquées	2 091 900	6,74	453 189
Ressources présumées	5 828 800	6,29	1 178 124

Tel que défini par la Norme 43-101, les personnes indépendantes et qualifiées pour l'estimation des ressources minérales sont Carl Pelletier, B. Sc., P. Gé. et Bruno Turcotte, M. Sc., P. Gé. (InnovExplo Inc.). La date de prise d'effet de l'estimation est le 24 avril 2009.

Par ailleurs, comme il a été mentionné dans le rapport, à une teneur de coupure plus élevée de 5,0 g/t d'or, les ressources mesurées et indiquées sont estimées à 1 200 300 tonnes titrant une teneur aurifère de 8,90 g/t, pour un total de 343 333 onces. De plus, les ressources présumées additionnelles à cette même teneur de coupure s'élèvent à 2 736 800 tonnes titrant une teneur de 9,08 g/t, pour un total de 799 723 onces.

Le 12 août 2009, en anticipation de la réception de l'étude d'opportunité préliminaire, nous avons retenu les services de la firme environnementale AMEC pour réaliser une analyse hydrogéologique en vue du dénoyage des excavations souterraines de la propriété aurifère Magino, située près de Wawa, en Ontario.

Le 2 septembre 2009, la Société a annoncé qu'elle avait retenu les services d'InnovExplo Inc., une société indépendante d'experts-conseils de Val-d'Or, au Québec, pour réaliser une étude d'opportunité préliminaire conforme à la Norme 43-101 en lien avec le projet aurifère Magino, situé près de Wawa, en Ontario. La Société entend s'inspirer de cette étude pour orienter les travaux d'exploration à venir de l'enveloppe des ressources minérales actuelles. La Société envisage une opération minière souterraine dont le minerai serait acheminé par camion à une usine de traitement de la région.

Advenant un résultat positif pour l'analyse économique du dépôt, l'étude comportera une proposition pour un programme d'exploration souterraine prévoyant le dénoyage et la réhabilitation de la mine, la réalisation d'une campagne de sondages des infrastructures existantes en vue d'augmenter la qualité et la quantité des ressources de même que l'extraction d'un échantillon en vrac afin de confirmer les paramètres géologiques et miniers.

Exploration à l'extérieur de l'enveloppe des ressources actuelles

La Société a récemment compilé une quantité importante d'informations historiques dans une banque de données d'exploration. Cette nouvelle compilation a permis de réévaluer l'information géophysique en tenant compte des résultats des forages dont nous disposons, ce qui a conduit à l'identification de plusieurs cibles à fort potentiel.

Nous avons complété l'analyse géochimique d'une zone située dans la partie ouest de la propriété pour évaluer l'ampleur d'un système de minéralisation, documenté à partir de données historiques, et dont nous avons confirmé visuellement les affleurements. Ce système se trouve à plus de 5 km de l'infrastructure et constitue une cible d'exploration à plus long terme. Les efforts à y être consacrés reposeront sur les résultats et ne devraient aucunement entraver la progression des initiatives menées plus près des infrastructures, à moins que les résultats ne le justifient.

Nous avons réalisé des relevés géophysiques plus détaillés à l'intérieur d'un rayon de 3 km de la ressource existante afin de mieux comprendre les contrôles structuraux en lien avec cette région.

Nous avons identifié, puis confirmé par des visites sur le terrain, plusieurs cibles à fort potentiel situées à l'ouest, dans l'intrusif, de même qu'au sud où des intersections minéralisées dans des roches volcaniques méritent un suivi attentif.

Le 30 mars 2010, nous avons dévoilé les résultats finaux du programme de forage effectué l'hiver dernier sur la propriété Magino, située près de Wawa, en Ontario. Plusieurs intersections à haute teneur ont été rapportées, dont une zone nouvellement identifiée localisée dans les roches volcaniques du mur du gîte.

Amorcé en novembre 2009, le programme comprenait 14 forages au diamant totalisant quelque 4000 mètres à l'extérieur de l'enveloppe de ressources de la propriété Magino.

Le tableau qui suit résume les résultats les plus prometteurs du programme de forage.

Sondage	De (m)	À (m)	Longueur (m)	Or (g/t)
09-3	23,00	24,00	1,00	5,53
et	42,00	43,00	1,00	7,11
et	153,00	155,00	2,00	4,41
incluant	153,00	154,00	1,00	8,46
09-6	18,00	22,00	4,00	4,73
incluant	21,00	22,00	1,00	16,92
et	98,00	100,00	2,00	4,73
09-7	17,00	18,00	1,00	4,1
10-2	86,00	88,00	2,00	4,4
	86,00	87,00	1,00	8,6
et	126,00	130,00	4,00	12,7
incluant	126,00	127,00	1,00	29,0
incluant	127,00	128,00	1,00	21,0
10-3	59,00	60,00	1,00	4,6
et	64,00	65,00	1,00	98,0
et	68,00	69,00	1,00	4,5
et	240,00	243,00	3,00	21,9
incluant	241,00	242,00	1,00	65,3
et	277,00	279,00	2,00	5,3
incluant	277,00	278,00	1,00	8,8
et	298,00			6,3
10-4	51,00	53,00	2,00	4,5
et	59,00	61,00	2,00	3,8

Note : La véritable largeur est estimée en fonction d'une inclinaison de -75 degrés de la zone principale. L'inclinaison actuelle des forages varie de -45 à -50 degrés.

Ces nouvelles données nous ont permis de mieux comprendre la nature des ressources et d'établir un modèle géologique plus complet qui suggère l'existence de nouvelles cibles et la possibilité de découvrir de nouvelles sources de minerai à proximité de la mine. À la lumière des nouvelles informations dont nous disposons aujourd'hui, nous entendons procéder à une révision complète des données historiques en vue de préparer notre prochain programme de forage.

Principales données financières

Le tableau suivant présente certaines données financières annuelles pour les exercices terminés le 31 décembre 2009, 2008 et 2007:

	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
Revenus d'intérêt	10 857	92 933	144 411
Perte nette	(1 334 287)	(304 227)	(1 377 262)
Perte par action de base et diluée	(0,03)	(0,01)	(0,03)
Trésorerie et placements à court terme	2 015 443	1 449 502	4 283 217
Fonds de roulement	1 693 159	1 683 513	4 044 402
Actif total	16 208 009	15 774 655	17 062 365
Passif total	760 166	488 095	984 419
Capitaux propres	15 447 843	15 286 560	16 077 946

Aucun dividende déclaré et payé en 2009, 2008 et 2007.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Société a enregistré une perte nette de 1 334 287 \$ ou 0,03 \$ par action par rapport à une perte nette de 304 227 \$ ou 0,01 \$ par action en 2008. En 2008, la perte nette de l'exercice a été réduite par le recouvrement d'impôts de 960 344 \$, suite à la renonciation en faveur d'investisseurs par la Société, des déductions relatives aux frais d'exploration provenant de l'émission d'actions accréditives.

La perte avant impôts sur les bénéfiques s'est élevée à 1 334 287 \$ comparativement à 1 264 571 \$ l'an dernier. Les revenus d'intérêts se sont élevés à 10 857 \$ comparativement à 92 933 \$ enregistrés en 2008. La baisse des revenus d'intérêts provient de placements à court terme disponibles moins élevés au cours de l'exercice et des taux d'intérêts plus bas. Les frais généraux et d'administration ont augmentés passant de 973 786 \$ en 2008 comparativement à 1 114 004 \$ en 2009. Cette augmentation est principalement due aux salaires à l'administration et aux honoraires de consultation. De plus, le 17 juillet 2009, la Société a vendu ses droits miniers sur les propriétés Montauban pour une considération en espèces de 150 000 \$. La valeur comptable de ces propriétés était nulle et les frais légaux s'élevaient à 3 272 \$, résultant ainsi en un gain net à la vente de propriétés minières de 146 728 \$ à l'état des résultats, résultats étendus et du déficit.

Trésorerie et sources de financement

Au 31 décembre 2009, l'actif total s'élevait à 16 208 009 \$ comparativement à 15 774 655 \$ pour l'année précédente. Au cours de l'exercice, les propriétés minières ont augmenté de 13 558 887 \$ à 13 723 324 \$ du aux activités d'exploration de la propriété Magino en Ontario. Les placements à court terme ont augmentés de 1 449 502 \$ à 2 015 443 \$ au cours de l'exercice, principalement à cause des fonds générés par l'émission d'actions et la considération en espèces nette reçue à la vente de propriétés minières, moins les fonds utilisés par les activités d'exploitation. Conséquemment, le fonds de roulement s'est élevé à 1 693 159 \$ (1 683 513 \$ en 2008).

En août 2009, la Société a signé une entente d'option, révisée par la suite, pour la vente de sa propriété du Lac Levac à Exploration Nemaska Inc. (« Nemaska »). À la signature de l'option et lors de sa révision, des considérations en espèces non remboursables au montant de 200 000 \$ ont été reçues en accord avec les ententes.

Pour exercer l'option avant le 31 décembre 2009, Nemaska devait payer ce qui suit :

- 450 000 \$ en espèces

- 1 500 000 \$ en actions ordinaires à 30% d'escompte sur le prix d'émission du premier appel public à l'épargne (« BAPE »), incluant un bon de souscription permettant d'acheter une action ordinaire à 0,50 \$, soit le prix du BAPE pour une période de 24 mois. Les actions seront entières et 10% seront libérées à la date d'inscription des actions à la bourse et 15% des actions seront libérées à des intervalles de six mois suivant leur inscription; et
- \$1 000 000 en débenture portant intérêt à 8%, convertible et rachetable (pouvant être convertie par le détenteur en actions ordinaires au prix du BAPE et des bons de souscription pouvant être exercés pendant une période de 24 mois au prix du BAPE plus une prime de 20%). La débenture sera forcée à être convertie si les actions inscrites de Nemaska se transigent à un prix de 30% supérieur au prix du BAPE pour une période de 20 jours consécutifs. L'intérêt est payable en espèces une fois par année à l'anniversaire de la transaction. La débenture est garantie par les claims de la propriété Lac Levac et peut être rachetée en tout temps par Nemaska pour un montant de 1 100 000 \$.

Le 31 décembre 2009, Nemaska a exercé l'option et payé 450 000 \$ à la Société, et à la clôture de la transaction le 15 janvier 2010, la Société a reçu 4 285 714 actions et 4 285 714 bons de souscription de Nemaska ainsi que la débenture de 1 000 000 \$. Au 19 avril 2009, les actions de Nemaska se transigeaient à 0,40 \$.

Le 31 décembre 2009, la propriété minière Lac Levac a été réduite de 614 781 \$ représentant la considération en espèces totale reçue moins les frais légaux au montant de 35 219 \$. La clôture de la transaction a été comptabilisée au cours du premier trimestre de 2010.

La direction de la Société estime avoir les fonds nécessaires pour payer ses frais généraux et d'administration et rencontrer ses créiteurs et charges à payer qui deviendront exigibles au cours des douze prochains mois. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. À ce jour, la Société n'a pas gagné de produits significatifs et elle est considérée comme étant en phase d'exploration.

Bien que les états financiers aient été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada d'après l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, certains faits et circonstances suscitent un doute sur le bien fondé de cette hypothèse.

Présentement, la Société est activement à la recherche de solutions pour financer ses activités, afin d'en assurer la continuité. Même si le dénouement de cette recherche est impossible à prévoir, la direction croit être en mesure de trouver le financement nécessaire par l'émission de capital-actions. Il n'y a aucune assurance que ces mesures mises en œuvre par la direction porteront leurs fruits.

Les états financiers ne comportent aucun redressement à la valeur de réalisation des actifs, au règlement des passifs et au reclassement des actifs qui pourraient s'avérer nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation était inadéquate. Les ajustements pourraient être importants.

En 2010, le budget d'exploration de surface de la propriété Magino devrait s'élever de 487 000 \$ à 2 000 000 \$ selon le financement disponible.

En date de ce rapport de gestion, la Société détenait approximativement 1 265 000 \$ en encaisse et placements à court terme, un dépôt de garantie pour fermeture de mine de 230 000 \$ et 172 080 \$ de crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir. Les placements à court terme incluent des fonds au montant de 480 000 \$ devant être utilisés pour l'exploration de la propriété minière de la Société en Ontario et provenant des financements par actions accréditives. Ces fonds sont réservés pour cette fin.

Activités d'exploitation

Les fonds utilisés par les activités d'exploitation se sont élevés à 1 061 217 \$ par rapport à 803 485 \$ en 2008. Cette variation dans les fonds utilisés par les activités d'exploitation provient principalement de la hausse des salaires à l'administration et honoraires de consultation au montant de 174 530 \$.

Activités de financement

Le 23 septembre 2009, la Société a émis 3 367 428 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,35 \$ pour un produit brut de 1 178 600 \$. Les frais d'émission se sont élevés à 31 030 \$. Ces fonds sont réservés à l'exploration des propriétés minières en Ontario et au Québec.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie générés par les activités d'investissement se sont élevés à 648 816 \$ en comparaison avec 758 526 \$ en 2008. Les additions aux propriétés minières se sont élevées à 2 276 321 \$ l'an dernier comparativement à 786 774 \$ en 2009 et résultent d'activités d'exploration moindres aux propriétés de Magino et Lac Levac. La baisse des placements à court terme, constitués de dépôts à terme, s'est élevée à 225 928 \$ en 2009 comparativement à une baisse de 2 788 756 \$ en 2008. De plus, tel que mentionné précédemment, la contrepartie nette reçue en espèces lors de la disposition de Lac Levac et autres propriétés minières au Québec s'est élevée à 761 509 \$.

Frais d'exploration 2009	Magino	Lac Levac	Total
	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	10 569 870	2 767 436	13 337 306
Forage	158 130	-	158 130
Géologue et assistant	169 709	38 785	208 494
Géophysique	23 695	-	23 695
Voyage, nourriture et hébergement	37 011	8 337	45 348
Analyses	76 369	21 287	97 656
Direction	346 980	9 050	356 030
Rémunération à base d'actions	5 410	1 709	7 119
Fournitures	28 717	1 371	30 088
Crédits d'impôt à l'exploration minière	-	(147 342)	(147 342)
Considération en espèces nette reçue à la vente d'option	-	(438 407)	(438 407)
Augmentation de l'exercice	846 021	(505 210)	340 811
Solde à la fin de l'exercice	11 415 891	2 262 226	13 678 117

Frais d'exploration 2008	Magino	Lac Levac	Total
	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	9 924 407	1 967 344	11 891 751
Forage	-	516 333	516 333
Géologue et assistant	147 483	138 819	286 302
Géophysique	-	144 916	144 916
Voyage, nourriture et hébergement	49 510	140 389	189 899
Analyses	103 011	143 057	246 068
Direction	278 176	120 633	398 809
Rémunération à base d'actions	50 904	23 591	74 495
Fournitures	16 379	13 211	29 590
Crédits d'impôt à l'exploration minière	-	(440 857)	(440 857)
Augmentation de l'exercice	645 463	800 092	1 445 555
Solde à la fin de l'exercice	10 569 870	2 767 436	13 337 306

Capitaux propres

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres s'élevaient à 15 447 843 \$ en comparaison avec 15 286 560 \$ au 31 décembre 2008. L'augmentation dans les capitaux propres provient principalement de l'émission d'actions moins la perte nette de l'exercice.

Information trimestrielle

Les résultats d'exploitation pour chacun des huit derniers trimestres sont présentés dans le tableau suivant. La direction est d'avis que l'information reliée à ces trimestres a été préparée de la même façon que les états financiers vérifiés de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009. Les états financiers intermédiaires non vérifiés n'ont pas fait l'objet d'un examen par nos vérificateurs externes.

Trimestres terminés en 2009	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
	\$	\$	\$	\$
Produits	3 180	7 786	601	(710)
Perte nette	(195 560)	(421 040)	(259 132)	(458 555)
Perte par action –de base et diluée	(0,00)	(0,01)	(0,01)	(0,01)

Trimestres terminés en 2008	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
	\$	\$	\$	\$
Produits	41 823	23 196	12 989	14 925
Bénéfice net (perte nette)	901 365	(364 858)	(191 030)	(649 704)
Perte par action –de base et diluée	0,02	(0,01)	(0,01)	(0,01)

Résultats d'exploitation du quatrième trimestre de 2009

Pour le quatrième trimestre de 2009, la Société a enregistré une perte de 458 555 \$ (0,01 \$ par action) en comparaison avec une perte de 649 704 \$ (0,01 \$ par action) pour le même trimestre de l'exercice précédent. La baisse de la perte nette est attribuable à la réduction du recouvrement d'impôts de 325 043 \$ en 2008 pour refléter le taux d'impôt combiné de l'exercice et compensé par une augmentation de 64 097 \$ dans les pénalités et intérêts sur l'impôt de la Partie XII.6 comptabilisés dans les frais généraux et d'administration en 2009.

Informations sur le capital-actions en circulation (avril 26, 2010)

	Actions ordinaires
Actions ordinaires en circulation	51 281 706
Instruments convertibles :	
Options sur actions en circulation	4 268 326
	55 550 032

Arrangements hors bilan

La Société n'a pas conclu aucun arrangement hors bilan.

Engagements

Au 31 décembre 2009, les paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats à long terme s'élèvent 46 000 \$ pour 2010 et à 43 000 \$ pour 2011.

Opérations entre apparentées

Des frais de gestion et de comptabilité encourus dans le cours normal des affaires pour des services rendus par des administrateurs, des dirigeants ou par des sociétés contrôlées par eux et mesurés à leur valeur d'échange sont inclus dans les frais généraux et d'administration et les propriétés minières.

	2009	2008
	\$	\$
Honoraires de consultation	126 508	127 187

Les créiteurs et charges à payer comprennent un montant de 6 617 \$ (2008 – 3 556 \$) payable aux administrateurs, dirigeants ou à des sociétés contrôlées par eux.

Principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux PCGR au Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations et hypothèses importantes incluent le recouvrement des montants indiqués au titre de propriétés minières, la détermination de l'inscription des coûts à la dépense ou à l'actif, l'obligation à la mise hors service d'immobilisations, la rémunération à base d'actions et les impôts futurs. Bien que la direction croie que ces estimations et hypothèses sont adéquates, les résultats réels peuvent différer de ces estimations de façon importante.

Propriétés minières

Les coûts directs relatifs à l'exploration sont comptabilisés aux propriétés minières et réduits des crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir. Lorsque la propriété débute son développement, ces coûts deviennent des coûts de mise en production et de développement de la mine.

Lors de la mise en production d'une propriété, l'amortissement débute et est calculé selon la méthode basée sur les unités de production au cours de la durée de vie économique de la mine. Les coûts sont radiés lors de l'abandon de la mine ou lorsque la récupération des coûts est incertaine.

Le produit de cession de propriétés minières est appliqué par propriété en réduction de la propriété et claims, et par la suite en réduction des frais d'exploration et tout résiduel est comptabilisé à l'état des résultats, résultats étendus et du déficit. Les coûts de transaction à la disposition de propriétés minières sont comptabilisés en diminution du gain net à la vente de propriétés minières à l'état des résultats, résultats étendus et du déficit.

Dépréciation de l'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être récupérable, détermination qui se fait en comparant la valeur comptable de l'actif avec les flux de trésorerie futurs estimatifs non actualisés attendus de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur, qui est calculée principalement en actualisant les flux de trésorerie future nette estimative devant être tirée de l'utilisation et de la sortie éventuelle des actifs concernés. Si la Société n'a pas d'informations suffisantes sur ses propriétés d'exploitation pour estimer les flux de trésorerie futurs estimatifs pour examiner la possibilité de recouvrement des coûts capitalisés, la Société détermine la perte de valeur en comparant la juste valeur à la valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité.

Rémunération à base d'actions

La Société comptabilise toutes les rémunérations à base d'actions selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la juste valeur des options est amortie aux résultats sur la période d'acquisition des droits des options et la contrepartie est comptabilisée au surplus d'apport au bilan.

La juste valeur est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes lors de l'octroi des options d'achat d'actions. Toute contrepartie versées lors de l'exercice des options ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement au surplus d'apport sont portés au crédit du capital-actions.

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode du passif fiscal. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés d'après les écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et mesurés en utilisant les taux d'imposition pratiquement en vigueur et en vigueur et les lois qui devraient être en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles les actifs et passifs d'impôts futurs devraient être réalisés ou se résorber. Une provision pour moins-value est constatée s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés.

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Obligation future à la mise hors service d'immobilisations, incluant le démantèlement et les frais pour la réhabilitation d'un site et en assurer une supervision continue, est comptabilisée au passif à la juste valeur dès l'acquisition de l'actif ou lorsqu'une telle obligation survient. Une charge de désactualisation en fonction de l'obligation actualisée sur la durée restante est comptabilisée aux résultats. Lors de la mise en production d'un site, le coût de la mise hors service correspondant est ajouté au coût de l'actif et amorti sur sa durée de vie utile.

Modifications de conventions comptables

Le 1er janvier 2009, la Société a adopté la modification à une norme comptable portant sur les instruments financiers, une nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition et actifs incorporels ainsi que deux nouveaux abrégés portant sur le risque de crédit et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers et sur les frais d'exploration minière publiés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). La modification, la nouvelle norme et les deux abrégés de l'ICCA sont les suivants :

Chapitre 3862, Instruments financiers – Informations à fournir

Le 1er janvier 2009, la Société a adopté la modification apportée au chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir. Cette modification établit des normes supplémentaires de présentation sur le classement, selon les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, des actifs et des passifs qui sont évalués dans le bilan.

Chapitre 3064, Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 qui remplace le chapitre 3062, Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Le nouveau chapitre ne s'applique pas aux activités propres aux entreprises de l'industrie extractive, comme la prospection et l'acquisition de droits miniers, l'exploration, le forage, l'extraction et la mise en valeur de minéraux connexes. Le chapitre 3061, Immobilisations corporelles, contient des normes d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux propriétés minières. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

CPN-173, Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

En janvier 2009, l'ICCA a publié le CPN-173 qui énonce des directives quant à la manière de tenir compte du risque de crédit d'une entité et de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cet abrégé s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. L'adoption de cet abrégé n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

CPN-174, Frais d'exploration minière

En mars 2009, l'ICCA a publié le CPN-174. L'abrégé énonce des directives sur la comptabilisation et la dépréciation des frais d'exploration. Cet abrégé s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. L'adoption de cet abrégé n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

Nouvelle norme comptable

L'ICCA a publié le chapitre suivant du manuel qui n'est pas encore applicable à la Société:

Le chapitre 3064, «Écarts d'acquisition et actifs incorporels». Ce chapitre remplace le chapitre 3062, «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels», et entraîne le retrait du chapitre 3450, «Frais de recherche et développement», et établit les normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation et d'informations à fournir à l'égard des écarts d'acquisition et actifs incorporels. Ce nouveau chapitre entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008 et la Société les mettra en application à compter du 1er janvier 2009. La direction de la Société évalue présentement l'incidence qu'aura l'application de ce nouveau chapitre sur ses états financiers.

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé le 1 janvier 2011 comme date de changement pour l'information financière des sociétés ouvertes canadiennes, qui devra alors correspondre aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La date de changement pour la Société sera le 1^{er} janvier 2011, pour être conséquent avec sa fin d'année.

Équipe:

Considérant la taille de la Société, le chef de la direction financière effectuera la convergence IFRS et communiquera au président ainsi qu'au comité de vérification les progrès accomplis. La Société a engagé PricewaterhouseCoopers (« PWC ») pour produire un diagnostic afin de comprendre, identifier et évaluer l'effort global requis pour produire l'information financière sous les IFRS.

Formation:

Au cours de 2009, le chef de la direction financière a participé à une formation et à des groupes de discussion. L'objectif de cette formation était de comparer les PCGR canadiens avec les IFRS. Étant donné que les IFRS sont appelés à changer d'ici 2011, tous les changements qui pourraient affecter la Société devront être surveillés. Il est prévu que PWC sera impliqué dans les changements pouvant affecter la Société.

Conventions comptables affectées:

L'analyse détaillée des conventions comptables affectées par la convergence IFRS devrait être complétée tout au long de l'année 2010. En général, beaucoup d'efforts devront être mis sur la présentation des états financiers puisque les IFRS demandent plus de divulgations. Basée sur l'analyse des différences identifiées à date, voici une liste non exhaustive des conventions comptables IFRS qui pourraient avoir un impact sur les états financiers de la Société:

a) Adoption initiale (IFRS 1)

L'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit:

- des exemptions à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture; et
- des exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS. De plus, IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence IFRS.

b) Dépréciation (IAS 36, IAS6)

IFRS requiert un test de dépréciation en une étape (le test de dépréciation est fait en utilisant les flux de trésorerie actualisés) plutôt qu'en deux étapes selon les PCGR canadiens (qui utilise les flux de trésorerie non actualisés comme indicateur pour identifier une dépréciation potentielle). IFRS requiert le renversement des pertes de dépréciation là où les conditions adverses présentes antérieurement ont changé; ceci n'est pas permis selon les PCGR canadien.

Le test de dépréciation devrait être fait au niveau de l'actif pour les actifs à long terme ou les actifs incorporels. Là où les valeurs recouvrables ne peuvent être estimées au niveau de l'actif individuel, elles doivent être estimées au niveau de l'unité génératrice de trésoreries (« UGT »).

c) Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)

IFRS requiert que les extinctions prévues soient prises en compte dans la comptabilisation du coût de rémunération à base d'actions lors de l'octroi plutôt que de reconnaître les extinctions lorsqu'elles surviennent.

d) Actifs miniers, exploration et évaluation des coûts (IFRS 6)

Selon IFRS, la Société a l'obligation de développer une convention comptable afin d'identifier spécifiquement et invariablement quelles dépenses d'activités d'exploration et d'évaluation seront comptabilisées comme actifs. Contrairement aux IFRS, les PCGR canadiens indiquent que les coûts d'exploration peuvent être initialement capitalisés si la Compagnie considère que ces coûts ont les mêmes caractéristiques que des immobilisations corporelles. Les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être classés comme corporels ou incorporels selon la nature des actifs acquis.

e) Obligations liées à la mise hors service des immobilisations corporelles (AIS 37).

Les conventions comptables de la Société seront modifiées de façon à :

- Inclure les obligations implicites au coût estimé pour le démantèlement et le retrait d'un actif et la restauration du site.
- Inclure les changements de taux d'actualisation. En vertu des IFRS, le passif est ajusté même s'il n'y a aucun autre changement au passif.

Systèmes d'information:

Le processus comptable de la Société est simple puisqu'elle est une compagnie au stade d'exploration. La Société devrait être en mesure d'opérer ses systèmes comptables sous les IFRS puisqu'aucun défi important n'est entrevu. Cependant, certains tableurs Excel devront être adaptés afin de supporter les changements nécessaires suite à la convergence. La Société doit encore établir si de l'information historique devra être régénérée afin d'être conforme aux choix qui auront été faits en vertu d'IFRS 1.

Étant donné que la Société va faire sa comptabilité selon les PCGR canadiens de janvier 2010 à décembre 2010, une comptabilité en parallèle sera effectuée selon les IFRS afin de rendre disponible les chiffres comparatifs.

Contrôles internes:

Étant donné que la Société est un émetteur émergent, les dirigeants n'ont pas à faire d'attestation concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, tel que défini dans le Règlement 52-109. Les dirigeants signataires de l'émetteur ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'avoir les connaissances nécessaires à l'appui des déclarations faites dans les attestations, plus spécifiquement que les documents déposés sur SEDAR sont fiables. Les dirigeants vont s'assurer qu'une fois le processus de convergence complété, ils pourront encore signer leur attestation.

Impact sur les activités commerciales:

Les processus d'affaires de la Société sont simples et aucun défi important n'est prévu pour opérer selon les IFRS. La Société n'a pas de transactions en monnaies étrangères, elle n'a pas de dette ni d'obligation de capital. La Société ne prévoit pas que les IFRS vont changer les processus lorsqu'elle complète des placements privés accreditifs.

Risques et incertitudes

L'achat des actions ordinaires de Golden Goose doit être considéré comme un placement hautement spéculatif pour différentes raisons :

Golden Goose fait face à des risques significatifs inhérents à la nature de l'exploration minière, dans l'exploration et la mise en valeur de ses propriétés minières.

Aucune garantie ne peut être donnée à l'effet que les minéraux découverts sur les propriétés de la Société seront de quantité, de qualité, de taille et de teneur suffisante pour justifier ses activités commerciales. L'exploration et la mise en valeur des ressources minières comportent de nombreux risques que même une évaluation soignée, alliée à l'expérience et au savoir-faire, ne peut parfois permettre d'éviter. D'importants investissements en immobilisations sont nécessaires avant d'obtenir des produits d'exploitation. La plupart des programmes d'exploration n'aboutissent pas à la découverte de minéralisation. D'ailleurs, une découverte peut s'avérer insuffisante sur le plan de la quantité et de la qualité des ressources minérales pour permettre une exploitation rentable. La viabilité commerciale de tout projet visant la mise en exploitation de gisements de métaux précieux ou usuels dépend d'un certain nombre de facteurs dont la nature des installations et infrastructures nécessaires et les règlements gouvernementaux, plus particulièrement ceux portant sur la protection de l'environnement, le contrôle des prix, les impôts et le versement de redevances.

Golden Goose a besoin de financements additionnels pour mettre en valeur ses propriétés et continuité d'exploitation

La mise en valeur de la propriété Magino nécessitera des ressources financières considérables. C'est pourquoi Golden Goose devra obtenir un important financement pour les projets, obtenir de la dette et émettre des actions supplémentaires. Si ces financements additionnels ne sont pas obtenus au moment voulu, l'exploration et la mise en valeur pourraient être reportées temporairement, sinon indéfiniment.

Dépendance à l'égard du personnel clé

L'accroissement des activités de Golden Goose dépend et dépendra de la capacité de la Société d'attirer et de fidéliser des gestionnaires et du personnel hautement qualifiés spécialisés dans le secteur minier.

L'incertitude liée aux réserves de minerai et aux ressources estimées pourrait faire en sorte que Golden Goose affecte son capital à la mise en valeur de gisements qui, en tout état de cause, pourraient être non rentables

L'évaluation précise des réserves exploitables d'un gisement est la clé de l'activité minière. Cette démarche est importante puisque les ressources et les réserves de minerai relevées ne sont que des estimations qui ne permettent pas d'affirmer avec certitude que les ressources et les réserves de minerai estimées seront récupérées ou que le taux de récupération sera conforme aux estimations. Les estimations des ressources et des réserves de minerai reposent sur un échantillon limité qui, par essence, pourrait ne pas être représentatif. Les estimations des ressources et des réserves de minerai pourraient faire l'objet de révision (à la hausse ou à la baisse) en fonction de

la production réelle. Les fluctuations du prix des métaux, l'augmentation des coûts de production ou la diminution des taux de récupération pourraient rendre non rentables certaines ressources et réserves de minerai.

Titres fonciers

La société a pris des dispositions raisonnables pour vérifier la validité de ses titres de propriété. Toutefois, elle ne peut garantir que ses titres de propriété ne seront pas contestés.

Absence de bénéfices d'exploitation

Au cours des quatre derniers exercices, Golden Goose a subi une perte d'exploitation attribuable aux coûts d'exploration et de mise en valeur de ses propriétés. Elle devrait continuer à subir des pertes d'exploitation dans l'avenir prévisible. On ne peut garantir que Golden Goose générera à un moment ou un autre des revenus importants ou aura des opérations rentables.

Les activités de Golden Goose nécessitent entre autres l'obtention de permis environnementaux

La réglementation gouvernementale a des incidences considérables sur les activités de Golden Goose. Dans le domaine de l'exploration et de la mise en valeur, la compagnie doit respecter plusieurs lois et règlements régissant la protection de l'environnement, la santé et la sécurité au travail, l'élimination des déchets et autres. Golden Goose doit habituellement détenir des permis délivrés par les autorités qui portent sur presque toutes ses activités. L'obtention des permis nécessaires à la mise en production commerciale d'un gisement peut être un processus compliqué, long et coûteux. Golden Goose ne peut garantir que les permis nécessaires seront obtenus à des conditions acceptables et au moment opportun. Toute infraction aux permis, lois et règlements applicables, même par inadvertance, pourrait provoquer l'interruption ou la cessation des activités, ou l'imposition d'amendes, de pénalités ou autres obligations de réparer importantes.

La volatilité du prix des métaux précieux pourrait nuire à Golden Goose

Les fluctuations des prix des métaux précieux peuvent être considérables. Ils sont dictées par de nombreux facteurs, notamment la demande, le taux d'inflation, la valeur du dollar US et des autres devises, les taux d'intérêt, les ventes de réserves d'or des banques centrales, les ventes à terme des producteurs, les événements d'ordre financier ou politique mondiaux ou régionaux ainsi que les niveaux de production et de coût des grandes régions productrices. En outre, il arrive parfois que le prix de l'or varie brusquement à court terme à cause des opérations des spéculateurs. Même si Golden Goose a trouvé ou trouve des gisements commerciaux de métaux précieux dans sa propriété Magino, la Société pourrait être incapable de les mettre en production si les prix des métaux précieux ne sont pas suffisamment élevés.

Information additionnelle et continue

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 26 avril 2009. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site internet de SEDAR à www.sedar.com.

Rapport de la direction

Les états financiers ci-joints de Ressources Golden Goose Inc. et toute l'information contenue dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements.

La direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la sauvegarde des actifs.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la divulgation financière et aux contrôles internes. Le comité de vérification du conseil d'administration rencontre périodiquement la direction, ainsi que les vérificateurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions de vérification et des questions de présentation de l'information financière. Le comité de vérification revoit aussi les états financiers et le rapport annuel avant leur approbation par le conseil d'administration.



François Perron

Président et chef de la direction

Montréal, Canada

Le 19 avril 2010

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Ressources Golden Goose Inc.

Nous avons vérifié les bilans de Ressources Golden Goose Inc. aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états des résultats, résultats étendus et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2009 et 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 19 avril 2010

1 Comptable agréé auditeur permis no 20910

Ressources Golden Goose Inc.

(Une Société en phase d'exploration)

Bilans

Aux 31 décembre

	2009	2008
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	830 127	38 258
Placements à court terme (Note 15)	1 185 316	1 411 244
Débiteurs (Note 3)	45 269	46 990
Crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir	172 080	472 891
Frais payés d'avance	21 893	16 385
	2 254 685	1 985 768
Dépôt de garantie – fermeture de mine (Notes 5)	230 000	230 000
Propriétés minières (Note 4)	13 723 324	13 558 887
	16 208 009	15 774 655
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	561 526	302 255
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (Note 5)	198 640	185 840
	760 166	488 095
Capitaux propres		
Capital-actions (Note 7)	23 786 199	22 542 029
Surplus d'apport (Note 9)	2 844 927	2 593 527
Déficit	(11 183 283)	(9 848 996)
	15 447 843	15 286 560
	16 208 009	15 774 655

Hypothèse de la continuité d'exploitation (Note 1)

Éventualité (Note 5) et engagements (Note 16)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



François Perron
Administrateur



Kevin Ramsay
Administrateur

Ressources Golden Goose Inc.
(Une Société en phase d'exploration)
Résultats, résultats étendus et du déficit

Exercices terminés le 31 décembre

	2009	2008
	\$	\$
Produits		
Intérêts	10 857	92 933
Charges		
Frais généraux et d'administration (Note 10)	1 114 004	973 686
Frais de maintenance et d'entretien	80 887	71 002
Charge de désactualisation pour l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	12 800	12 161
Radiation de propriétés minières (Note 4)	-	30 419
Rémunération à base d'actions (Note 8)	284 181	270 236
Gain net à la vente de propriétés minières (Note 4)	(146 728)	-
	1 345 144	1 357 504
Perte avant impôts sur les bénéfices	(1 334 287)	(1 264 571)
Recouvrement d'impôts (Note 11)	-	(960 344)
Perte nette et résultats étendus	(1 334 287)	(304 227)
Déficit au début de l'exercice	(9 848 996)	(9 544 769)
Déficit à la fin de l'exercice	(11 183 283)	(9 848 996)
Perte par action ordinaire – de base et diluée	(0,03)	(0,01)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base et diluée	48 692 450	47 373 644

Hypothèse de la continuité d'exploitation (Note 1)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Ressources Golden Goose Inc.

(Une Société en phase d'exploration)

Flux de trésorerie

Exercices terminés le 31 décembre

	2009	2008
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette	(1 334 287)	(304 227)
Éléments hors caisse:		
Impôts futurs	-	(960 344)
Rémunération à base d'actions	284 181	270 236
Charge de désactualisation pour l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	12 800	12 161
Gain net à la vente de propriétés minières (Note 4)	(146 728)	-
Radiation de propriétés minières (Note 4)	-	30 419
Autres	-	(3 322)
	(1 184 034)	(955 077)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	1 721	161 562
Crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir	-	(3 125)
Frais payés d'avance	(5 508)	6 506
Créditeurs et charges à payer	126 604	(13 351)
	(1 061 217)	(803 485)
Activités de financement		
Capital-actions émis net des frais d'émission (Note 7 (a))	1 147 570	-
Émission d'actions à l'exercice d'options en contrepartie d'espèces (Note 7 (b))	56 700	-
	1 204 270	-
Activités d'investissement		
Diminution des placements à court terme	225 928	2 788 756
Crédits d'impôt à l'exploration minière reçus	448 153	246 091
Additions aux propriétés minières	(786 774)	(2 276 321)
Disposition de propriétés minières en contrepartie d'espèces (Note 4)	761 509	-
	648 816	758 526
Variation nette de la trésorerie	791 869	(44 959)
Trésorerie au début de l'exercice	38 258	83 217
Trésorerie à la fin de l'exercice	830 127	38 258

Hypothèse de la continuité d'exploitation (Note 1)

Voir les notes afférentes aux états financiers et la note 6 pour les informations supplémentaires aux flux de trésorerie.

Ressources Golden Goose Inc.

(Une Société en phase d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2009 et 2008

1 – La Société, nature des activités et hypothèse relativement à la continuité d'exploitation

Ressources Golden Goose Inc. (la "Société") exerce ses activités par l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières. Elle est constituée en vertu de la partie IA de la loi sur les compagnies du Québec et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de croissance TSX.

Les principales propriétés minières sont Magino en Ontario et Lac Levac ("Lac Levac") au Québec, laquelle fut vendue par la Société le 15 janvier 2010 (Note 4). L'exploitation de la mine d'or Magino a débuté en Octobre 1988 et depuis septembre 1992, la Société maintenait et entretenait la mine. À l'automne 2005, la Société a repris les activités d'exploration de la propriété.

Le recouvrement des propriétés minières dépend de la découverte de réserves économiquement exploitables, du maintien des droits miniers des propriétés de la Société, de la capacité d'obtenir le financement nécessaire au développement des propriétés, et d'une mise en production rentable éventuelle, ou la capacité de la Société à disposer avantageusement de ses participations dans les propriétés. Des radiations importantes de coût des propriétés minières pourraient survenir advenant des changements dans les conditions futures.

La direction de la Société estime avoir les fonds nécessaires pour payer ses frais généraux et d'administration et rencontrer ses créiteurs et charges à payer qui deviendront exigibles au cours des douze prochains mois. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. À ce jour, la Société n'a pas gagné de produits significatifs et elle est considérée comme étant en phase d'exploration.

Bien que ces états financiers aient été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada d'après l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, certains faits et circonstances suscitent un doute sur le bien fondé de cette hypothèse.

Présentement, la Société est activement à la recherche de solutions pour financer ses activités, afin d'en assurer la continuité. Même si le dénouement de cette recherche est impossible à prévoir, la direction croit être en mesure de trouver le financement nécessaire par l'émission de capital-actions. Il n'y a aucune assurance que ces mesures mises en œuvre par la direction porteront leurs fruits.

Ces états financiers ne comportent aucun redressement à la valeur de réalisation des actifs, au règlement des passifs et au reclassement des actifs qui pourraient s'avérer nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation était inadéquate. Les ajustements pourraient être importants.

2 – Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR Canadiens »).

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux PCGR Canadiens, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des charges au cours de la période de présentation de

l'information. Les estimations et hypothèses importantes incluent le recouvrement des montants indiqués au titre de propriétés minières, la détermination de l'inscription des coûts à la dépense ou à l'actif, l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la rémunération à base d'actions et les impôts futurs. Bien que la direction croie que ces estimations et hypothèses sont adéquates, les résultats réels peuvent différer de ces estimations de façon importante.

Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie inclut les soldes bancaires et l'encaisse. Les placements à court terme incluent les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu d'espèces, détenus jusqu'à leur maturité avec une échéance initiale de plus de trois mois et de moins de un an au moment de leur achat et rachetables en tout temps sans pénalité.

Propriétés minières

Les coûts directs relatifs à l'exploration sont comptabilisés aux propriétés minières et réduits des crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir. Lorsque la propriété débute son développement, ces coûts deviennent des coûts de mise en production et de développement de la mine.

Lors de la mise en production d'une propriété, l'amortissement débute et est calculé selon la méthode basée sur les unités de production au cours de la durée de vie économique de la mine. Les coûts sont radiés lors de l'abandon de la mine ou lorsque la récupération des coûts est incertaine.

Le produit de cession de propriétés minières est appliqué par propriété en réduction de la propriété et claims, et par la suite en réduction des frais d'exploration et tout résiduel est comptabilisé à l'état des résultats, résultats étendus et du déficit. Les coûts de transaction à la disposition de propriétés minières sont comptabilisés en diminution du gain net à la vente de propriétés minières à l'état des résultats, résultats étendus et du déficit.

Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être récupérable, détermination qui se fait en comparant la valeur comptable de l'actif avec les flux de trésorerie futurs estimatifs non actualisés attendus de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur, qui est calculée principalement en actualisant les flux de trésorerie future nette estimative devant être tirée de l'utilisation et de la sortie éventuelle des actifs concernés. Si la Société n'a pas d'informations suffisantes sur ses propriétés minières pour estimer les flux de trésorerie futurs estimatifs pour examiner la possibilité de recouvrement des coûts capitalisés, la Société détermine la perte de valeur en comparant la juste valeur à la valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité.

Crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir

Les crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir concernent les travaux d'exploration et sont comptabilisés en diminution des propriétés minières.

Rémunération à base d'actions

La Société comptabilise toutes les rémunérations à base d'actions selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la juste valeur des options est amortie aux résultats sur la période d'acquisition des droits des options et la contrepartie est comptabilisée au surplus d'apport au bilan.

La juste valeur est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes lors de l'octroi des options d'achat d'action. Toute contrepartie versées lors de l'exercice des options ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement au surplus d'apport sont portés au crédit du capital-actions.

Impôts sur les bénéfiques

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfiques selon la méthode du passif fiscal. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés d'après les écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et mesurés en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur et les lois qui devraient être en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles les actifs et passifs d'impôts futurs devraient être réalisés ou se résorber. Une provision pour moins-value est constatée s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés.

Actions accréditives

Le passif d'impôts futurs doit être reconnu et les capitaux propres sont réduits lorsque la Société soumet aux autorités fiscales les renoncements à ses droits aux déductions y afférentes sous réserve de la certitude raisonnable que les dépenses seront effectuées.

Résultat par actions

Le résultat par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des options d'achat d'actions, des options du placeur pour compte et des bons de souscription.

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Obligation future à la mise hors service d'immobilisations, incluant le démantèlement et les frais pour la réhabilitation d'un site et en assurer une supervision continue, est comptabilisée au passif à la juste valeur dès l'acquisition de l'actif ou lorsqu'une telle obligation survient. Une charge de désactualisation en fonction de l'obligation actualisée sur la durée restante est comptabilisée à l'état des résultats, résultats étendus et du déficit. Lors de la mise en production, le coût de la mise hors service correspondant est ajouté au coût de l'actif et amorti sur sa durée de vie utile.

Frais d'émission d'actions

La Société comptabilise les frais d'émission d'actions en diminution de la contrepartie en espèces reçue à l'émission du capital-actions.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Tous les instruments financiers (sauf certaines opérations entre apparentés) doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Par la suite, l'évaluation varie en fonction de la classification de l'instrument financier comme étant détenu à des fins de transaction, dans les instruments disponibles à la vente, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance, dans les prêts et créances ou dans les autres passifs.

- Les actifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction doivent être évalués à leur juste valeur, les gains et pertes étant comptabilisés à l'état des résultats, résultats étendus et du déficit.
- Les actifs financiers classés dans les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers (autres que ceux qui sont détenus à des fins de transaction) doivent être évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Les actifs financiers disponibles à la vente doivent être évalués à la juste valeur, les gains et pertes étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Les placements dans les instruments de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif doivent être évalués au coût.

La Société a adopté les classements suivants :

- La trésorerie est classée dans les instruments détenus à des fins de transaction.
- Les placements à court terme, le dépôt de garantie et les débiteurs sont classés dans les prêts et créances.
- Les créiteurs et les charges à payer sont classés dans les autres passifs.

Modifications de conventions comptables

Le 1er janvier 2009, la Société a adopté la modification à une norme comptable portant sur les instruments financiers, une nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition et actifs incorporels ainsi que deux nouveaux abrégés portant sur le risque de crédit et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers et sur les frais d'exploration minière publiés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). La modification, la nouvelle norme et les deux abrégés de l'ICCA sont les suivants :

Chapitre 3862, Instruments financiers – Informations à fournir

Le 1er janvier 2009, la Société a adopté la modification apportée au chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir. Cette modification établit des normes supplémentaires de présentation sur le classement, selon les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, des actifs et des passifs qui sont évalués dans le bilan.

Chapitre 3064, Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 qui remplace le chapitre 3062, Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Le nouveau chapitre ne s'applique pas aux activités propres aux entreprises de l'industrie extractive, comme la prospection et l'acquisition de droits miniers, l'exploration, le forage, l'extraction et la mise en valeur de minéraux connexes. Le chapitre 3061, Immobilisations corporelles, contient des normes d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux propriétés minières. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

CPN-173, Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

En janvier 2009, l'ICCA a publié le CPN-173 qui énonce des directives quant à la manière de tenir compte du risque de crédit d'une entité et de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cet abrégé s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. L'adoption de cet abrégé n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

CPN-174, Frais d'exploration minière

En mars 2009, l'ICCA a publié le CPN-174. L'abrégé énonce des directives sur la comptabilisation et la dépréciation des frais d'exploration. Cet abrégé s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. L'adoption de cet abrégé n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

Nouvelle norme comptable

En janvier 2009, l'ICCA a publié les chapitres 1582, Regroupements d'entreprises, 1601, États financiers consolidés et 1602, Participations sans contrôle qui remplacent les chapitres 1581, Regroupements d'entreprises, et 1600, États financiers consolidés. Le chapitre 1582 définit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprise équivalent au traitement selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »). Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés et le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme comptable internationale IAS 27 (dans sa version révisée), États financiers consolidés et individuels. Les

chapitres s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers.

3 – Débiteurs

	2009	2008
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	41 285	29 484
Intérêt sur dépôts à terme à recevoir	3 984	17 506
	45 269	46 990

4 – Propriétés minières

Propriété Magino en Ontario

La Société détient une participation de 100% dans la mine d'or Magino. La Société a accepté de payer à un tiers une royauté de 10% de sa portion des profits nets moins le paiement des sommes encourues depuis novembre 1985. La Société n'est pas en mesure d'estimer avec certitude la probabilité qu'une royauté soit payée ni le montant.

Propriété Lac Levac au Québec

La Société détenait une participation de 100% dans la propriété du Lac Levac. En 2008, la Société a acquis des claims miniers couvrant une superficie de 108 km² et encadrant sa propriété du Lac Levac et, à même le coût d'acquisition, la Société a octroyé aux vendeurs une redevance de 1 % sur le rendement net de la fonderie dégagé de la production de minéraux extraits de toute mine située dans le secteur géographique couvert par les claims acquis (note 7(c)).

En août 2009, la Société a signé une entente d'option, révisée par la suite, pour la vente de sa propriété du Lac Levac à Exploration Nemaska Inc. (« Nemaska »). À la signature de l'option et lors de sa révision, des considérations en espèces non remboursables au montant de 200 000 \$ ont été reçues en accord avec les ententes.

Pour exercer l'option avant le 31 décembre 2009, Nemaska devait payer ce qui suit :

- 450 000 \$ en espèces
- 1 500 000 \$ en actions ordinaires à 30% d'escompte sur le prix d'émission du premier appel public à l'épargne (« BAPE »), incluant un bon de souscription permettant d'acheter une action ordinaire à 0,50 \$, soit le prix du BAPE pour une période de 24 mois. Les actions seront entières et 10% seront libérées à la date d'inscription des actions à la bourse et 15% des actions seront libérées à des intervalles de six mois suivant leur inscription; et
- \$1 000 000 en débenture portant intérêt à 8%, convertible et rachetable (pouvant être convertie par le détenteur en actions ordinaires au prix du BAPE et des bons de souscription pouvant être exercés pendant une période de 24 mois au prix du BAPE plus une prime de 20%). La débenture sera forcée à être convertie si les actions inscrites de Nemaska se transigent à un prix de 30% supérieur au prix du BAPE pour une période de 20 jours consécutifs. L'intérêt est payable en espèces une fois par année à l'anniversaire de la transaction. La débenture est garantie par les claims de la propriété Lac Levac et peut être rachetée en tout temps par Nemaska pour un montant de 1 100 000 \$.

Le 31 décembre 2009, Nemaska a exercé l'option et payé 450 000 \$ à la Société, et à la clôture de la transaction le 15 janvier 2010, la Société a reçu 4 285 714 actions et 4 285 714 bons de souscription de Nemaska ainsi que la débenture de 1 000 000 \$.

Le 31 décembre 2009, la propriété minière Lac Levac a été réduite de 614 781 \$ représentant la considération en espèces totale reçue moins les frais légaux au montant de 35 219 \$. La clôture de la transaction a été comptabilisée au cours du premier trimestre de 2010.

Autres

Le 17 juillet 2009, la Société a vendu les droits miniers sur des propriétés situées dans la province de Québec pour une considération en espèces de 150 000 \$ plus une redevance de 1% sur le rendement net de fonderie. La valeur comptable de ces propriétés était nulle et les frais légaux s'élevaient à 3 272 \$, résultant ainsi en un gain net à la vente de propriétés minières de 146 728 \$ comptabilisé à l'état des résultats, résultats étendus et du déficit.

Les propriétés minières capitalisées se détaillent comme suit:

Exercice terminé le 31 décembre 2009	Magino \$	Lac Levac \$	Autres \$	Total \$
Propriété et claims;				
Solde au début de l'exercice	45 207	176 374	-	221 581
Considération en espèces nette reçue à la vente d'option	-	(176 374)	-	(176 374)
Solde à la fin de l'exercice	45 207	-	-	45 207
Frais d'exploration;				
Solde au début de l'exercice	10 569 870	2 767 436	-	13 337 306
Augmentation, net des crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir	846 021	(66 803)	-	779 218
Considération en espèces nette reçue à la vente d'option	-	(438 407)	-	(438 407)
Solde à la fin de l'exercice	11 415 891	2 262 226	-	13 678 117
Total	11 461 098	2 262 226	-	13 723 324

Exercice terminé le 31 décembre 2008	Magino \$	Lac Levac \$	Autres \$	Total \$
Propriété et droits;				
Solde au début de l'exercice	45 207	9 846	30 419	85 472
Augmentation	-	166 528	-	166 528
Radiation de propriétés minières ¹	-	-	(30 419)	(30 419)
Solde à la fin de l'exercice	45 207	176 374	-	221 581
Frais d'exploration;				
Solde au début de l'exercice	9 924 407	1 967 344	-	11 891 751
Augmentation, net des crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir	645 463	800 092	-	1 445 555
Solde à la fin de l'exercice	10 569 870	2 767 436	-	13 337 306
Total	10 615 077	2 943 810	-	13 558 887

¹Au cours de 2008, la Société a décidé de radier les autres claims miniers puisqu'aucun frais d'exploration n'a été entrepris au cours des trois dernières années.

5 – Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

La fermeture et la restauration de la mine est une conséquence normale des activités minières et la plupart des frais de fermeture et de restauration surviennent à la fin de la durée de vie de la mine. Bien que les frais encourus soient incertains, la Société a estimé ces frais en utilisant des techniques et des hypothèses de restauration courants.

Les principales hypothèses pour établir le montant de l'obligation lors de la mise hors service d'immobilisations sont les suivantes:

- i) Selon les plans de fermeture de la mine, le montant non actualisé des flux monétaires estimés requis pour restaurer le site est de 229 300 \$.
- ii) Le taux d'inflation futur a été établi à 2% par année
- iii) Les flux de trésorerie estimés ont été actualisés au taux sans risque de 7%.
- iv) La période anticipée utilisée pour le paiement des flux de trésorerie requis à l'exécution de l'obligation et la probabilité d'encourir ces charges sont comme suit :
 - a. 75% de probabilité d'encourir les charges en 2015.
 - b. 25% de probabilité d'encourir les charges en 2010.

Le tableau suivant résume la variation de l'obligation :

	2009 \$	2008 \$
Solde au début de l'exercice	185 840	173 679
Charge de désactualisation	12 800	12 161
Solde à la fin de l'exercice	198 640	185 840

Éventualité

Une lettre de crédit au montant de 230 000 \$ a été émise en 2009 par la Banque Royale en faveur du Ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario à titre de garantie pour les frais de fermeture de mine. Ces frais sont requis selon un plan de fermeture pour remettre la mine d'or Magino dans son état naturel lors de l'arrêt de toutes les activités économiques de la mine. La lettre de crédit se renouvelle annuellement lors du paiement de la prime.

La Société a indemnisée la banque et déposée une sureté au montant de 230 000 \$, portant intérêt au taux de 2% (3,25% en 2008), et réservée pour la fermeture de mine.

6 – Informations supplémentaires aux flux de trésorerie

	2009 \$	2008 \$
Rémunération à base d'actions ajoutée aux propriétés minières	7 119	74 495
Crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir diminués des propriétés minières	147 342	440 857
Créditeurs ajoutés aux propriétés minières	238 459	105 792
Capital-actions émis lors de l'acquisition de claims miniers	-	128 454
Intérêt reçu	24 379	63 155

7 – Capital-actions

Autorisé:

Le capital-actions autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

	Nombre	\$
En circulation au 31 décembre 2007	47 295 188	23 373 919
Émis lors de l'acquisition de claims miniers (c)	409 090	128 454
Avantage fiscal renoncé relativement aux actions accréditatives (Note 11)	-	(960 344)
En circulation au 31 décembre 2008	47 704 278	22 542 029
Placement privé, net des frais d'émission de 31 030 \$ (a)	3 367 428	1 147 570
Émis à l'exercice d'options (b)	210 000	96 600
En circulation au 31 décembre 2009	51 281 706	23 786 199

Exercice terminé le 31 décembre 2009

- a) Le 23 septembre 2009, la Société a émis 3 367 428 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,35 \$ pour un produit brut de 1 178 600 \$. Les frais d'émission se sont élevés à 31 030 \$. Ces fonds sont réservés à l'exploration des propriétés minières en Ontario et au Québec.
- b) Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 210 000 options ont été exercées pour un produit brut de 56 700 \$. Un montant de 39 900 \$ représentant la juste valeur initiale des options a été ajouté au « Capital-actions » et réduit du « Surplus d'apport ».

Exercice terminé le 31 décembre 2008

- c) Le 20 août 2008, la Société a conclu une entente d'achat d'actifs avec deux vendeurs sans liens de dépendance pour l'acquisition de 205 claims miniers couvrant une superficie de 108 km² encadrant sa propriété du Lac Levac. À la clôture de la transaction le 23 octobre 2008, la Société a payé 25 000 \$ au comptant, émis 409 090 actions ordinaires et a octroyé aux vendeurs une redevance de 1 % sur le rendement net de la fonderie dégagé de la production de minéraux extraits de toute mine située dans le secteur géographique couvert par les claims acquis. Un montant de 128 454 \$, représentant la juste valeur des actions ordinaires émises à la clôture de la transaction a été comptabilisé au capital-actions et un montant de 153 454 \$ représentant le coût total d'acquisition a été porté au compte de propriétés minières. Des 409 090 actions ordinaires émises en faveur des vendeurs, 204 546 étaient entières jusqu'au 23 février 2009 et 204 544 sont entières jusqu'au 23 octobre 2009.

8 – Options d’achat d’actions et options du placeur pour compte

Selon le régime d’options d’achat d’actions de la Société (“le Régime”), les administrateurs de la Société peuvent attribuer aux administrateurs, dirigeants, employés et autres personnes admissibles fournissant des services sur une base continue à la société, des options permettant d’acquérir des actions ordinaires de la Société. Le prix d’exercice ne peut être inférieur au cours du marché des actions ordinaires le dernier jour de Bourse précédent la date d’attribution et la durée maximale d’une option ne peut dépasser cinq ans. Le nombre maximum d’options qui peuvent être émises aux termes de ce régime ne peut dépasser 5 128 170, représentant 10% des actions ordinaires en circulation de la Société au moment du plus récent changement au régime. Le régime ne prévoit pas de période d’acquisition pour les options attribuées mais le conseil d’administration a la discrétion d’établir une période d’acquisition pour chaque attribution d’options.

Le tableau suivant résume les variations des options attribuées selon le Régime pour les exercices terminés au 31 décembre 2009 et 2008.

	2009		2008	
	\$		\$	
	Nombre d’options en circulation	Prix d’exercice moyen pondéré	Nombre d’options en circulation	Prix d’exercice moyen pondéré
Solde au début de l’exercice	3 458 326	0,63	2 988 326	0,66
Attribuées (i)	1 275 000	0,42	630 000	0,50
Exercées (<i>Note 7(b)</i>)	(210 000)	0,27	-	-
Annulées / échues	(305 000)	0,77	(160 000)	0,52
Solde à la fin de l’exercice	4 218 326	0,58	3 458 326	0,63

i) Au cours de l’exercice terminé le 31 décembre 2009, un total de 1 275 000 options ont été octroyées aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société (630 000 en 2008). Ces options ont été octroyées à un prix d’exercice égal à la valeur de clôture du marché le jour précédent l’octroi. Certaines options attribuées en 2009 ont des périodes d’acquisition pouvant aller jusqu’à 12 mois alors que toutes les options attribuées en 2008 ont été acquises au moment de l’octroi.

Le tableau suivant donne la moyenne pondérée des hypothèses utilisées pour établir la juste valeur des options à la date d’attribution en utilisant le modèle d’évaluation d’options Black et Scholes.

	2009	2008
Volatilité	100%	98%
Dividende	0%	0%
Taux d’intérêt sans risque	2,3%	3,0%
Durée prévue	5 ans	5 ans
Moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	0,31 \$	0,33 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la rémunération à base d'actions totale était de 291 300 \$ (344 731 \$ en 2008) dont 7 119 \$ (74 495 \$ en 2008) a été ajouté au coût des propriétés minières et la contrepartie créditée au surplus d'apport.

ii)	Prix d'exercice \$	Options en circulation	Durée de vie moyenne restante (années)	Options en circulation et pouvant être exercées
	0,25 – 0,35	1 155 000	3,69	942 500
	0,48 – 0,60	1 925 000	2,37	1 725 000
	0,65	270 000	3,95	70 000
	0,99 – 1,10	868 326	2,43	868 326
		4 218 326	2,84	3 605 826

9 – Surplus d'apport

Le surplus d'apport se détaille comme suit:

	2009 \$	2008 \$
Bons de souscription du placeur pour compte échus	34 000	34 000
Options d'achat d'actions	2 320 981	2 069 581
Bons de souscription échus	489 946	489 946
	2 844 927	2 593 527

Les variations au surplus d'apport de la Société se détaillent comme suit:

	2009 \$	2008 \$
Solde au début de l'exercice	2 593 527	1 758 850
Rémunération à base d'actions (<i>Note 8(i)</i>)	291 300	344 731
Bons de souscription échus	-	489 946
Options d'achat d'actions exercées (<i>Note 7(b)</i>)	(39 900)	-
Solde à la fin de l'exercice	2 844 927	2 593 527

10 – Frais généraux et d'administration

	2009 \$	2008 \$
Communications aux actionnaires	66 031	120 167
Frais de l'agent de transfert et de cotation	35 394	41 089
Jetons de présence	22 250	11 000
Salaires, bonis et honoraires de consultation	404 134	229 604
Frais de dépôt règlementaire	3 487	4 725
Loyer et frais de bureau	14 479	14 869
Renouvellement des droits miniers et taxes	62 964	24 848
Frais de voyage	24 624	25 384
Assurances	41 311	37 544
Honoraires de vérification et de comptabilité	113 793	91 672
Frais légaux	93 977	103 239
Taxe sur le capital	55 618	83 762
Pénalités et intérêts sur l'impôt de la Partie XII.6 et autre	64 097	29 194
Frais de développement corporatif	30 000	90 000
Divers	81 845	66 589
	1 114 004	973 686

11 – Impôts sur les bénéfices

Le tableau suivant fait le rapprochement du recouvrement d'impôt au taux d'impôt prévu par la loi et le recouvrement d'impôt figurant aux états des résultats, résultats étendus et du déficit.

	2009 \$	2008 \$
Perte avant impôts sur les bénéfices	(1 334 287)	(1 264 571)
Recouvrement d'impôt au taux prévu par la loi de 31,49 % (31,99 % en 2008)	(420 167)	(404 544)
Rémunération à base d'actions	57 782	86 400
Impact du changement de taux	265 177	(109 000)
Autre	124 808	(3 573 500)
Provision pour moins-value	(27 600)	3 040 300
Recouvrement d'impôts	-	(960 344)

Les actifs d'impôts futurs se détaillent comme suit:

	2009 \$	2008 \$
Actifs d'impôts futurs		
Excédent du coût en capital non réclamé et du solde des frais d'exploration disponible sur l'équipement de bureau et les propriétés minières	4 826 900	5 020 400
Pertes autres qu'en capital	1 101 500	841 400
Frais d'émission d'actions	57 900	93 000
Dons	13 400	73 200
Obligation à la mise hors service d'immobilisations et autres	52 300	51 600
	6 052 000	6 079 600
Provision pour moins-value	(6 052 000)	(6 079 600)
Actifs d'impôts futurs	-	-

Au 31 décembre 2009, la Société a des frais d'exploration canadiens disponibles au montant de 16 626 000 \$ applicables contre les bénéfices futurs de la mine Magino. De plus, la Société a des frais d'exploration canadiens fédéral et provincial disponibles de 653 461 \$ et 5 267 252 \$ respectivement, une base d'épuisement disponible de 12 268 780 \$, un coût en capital disponible au fédéral et au provincial de 258 548 \$ et 543 978 \$ respectivement, des immobilisations admissibles cumulatives de 226 000 \$, des frais d'émission d'actions disponibles de 219 419 \$ qui seront entièrement amortis au cours des quatre prochains exercices, des dons disponibles de 50 948 \$ et des pertes autres qu'en capital de 4 194 000 \$ venant à échéance comme suit : 1 279 000 \$ en 2029, 1 001 000 \$ en 2028, 971 000 \$ en 2027, 609 000 \$ en 2026 et 334 000 \$ en 2015.

En 2008, la Société a renoncé en faveur des investisseurs des déductions relatives aux frais d'exploration au montant de 4 532 083 \$ provenant de l'émission d'actions accréditives. La Société a comptabilisé un passif d'impôts futurs de 960 344 \$ et a réduit les capitaux propres du même montant. Ce passif d'impôts futurs a permis à la Société de réduire la provision pour moins-value sur le solde des frais d'exploration disponibles d'un montant de 960 344 \$ éliminant ainsi le passif d'impôts futurs. La réduction de la provision pour moins-value a été comptabilisée à l'état des résultats, résultats étendus et du déficit.

12 – Opérations entre apparentés

Des frais encourus dans le cours normal des affaires par des administrateurs, des dirigeants ou par des sociétés contrôlées par eux et mesurés à leur valeur d'échange sont inclus dans les frais généraux et d'administration et les propriétés minières.

	2009 \$	2008 \$
Honoraires de consultation	126 508	127 187

Les créiteurs et charges à payer comprennent un montant de 6 617 \$ (2008 – 3 556 \$) payable aux administrateurs, dirigeants ou à des sociétés contrôlées par eux.

13 – Gestion du capital

Dans la gestion de son capital, l'objectif de la Société est d'assurer la poursuite de ses activités. La Société continuera d'exercer ses principales activités par l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières. Les propriétés minières de la Société sont en phase d'exploration et le financement des activités dépend des sources de financement externes. La Société a l'intention d'améliorer son fonds de roulement par l'émission de capital-actions afin de poursuivre l'exploration planifiée et supporter ses frais généraux et d'administration. La Société poursuivra l'analyse de nouvelles propriétés et sera à la recherche de participations dans des propriétés minières lorsque celle-ci jugera que le potentiel géologique ou économique est suffisant et lorsque la Société aura les fonds nécessaires pour réaliser ces acquisitions.

Le capital la Société inclus les capitaux propres au montant de 15 447 843 \$ au 31 décembre 2009 (15 286 560 \$ au 31 décembre 2008). Dans le but de maximiser la poursuite de ses activités d'exploration, la Société ne verse pas de dividendes. Les changements au capital sont décrits aux notes 7 et 9 ainsi qu'à l'état des résultats, résultats étendus et du déficit.

Le capital de la Société n'est pas sujet à aucune restriction contractuelle externe et les fonds provenant des financements accreditifs sont dédiés à l'exploration des propriétés de la Société et d'autres fonds sont restreints à la fermeture de mine (Notes 5 et 15). Puisque le Société ne génère pas de revenus de son exploitation, le financement par dette à long terme n'est pas utilisé.

14 – Instruments financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit :

Risque d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur les placements à court terme et le dépôt de garanti qui rapportent des intérêts à taux fixe. La Société n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Sur une base annuelle, une baisse de 1% des taux d'intérêts des placements à court terme et du dépôt de garanti aurait un impact sur la perte nette d'environ 14 000 \$.

La Société gère son risque de taux d'intérêt en maximisant le revenu d'intérêts gagné sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités nécessaires à la poursuite de ses activités sur une base quotidienne.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est assujettie à des risques de crédit par la trésorerie, les placements à court terme et le dépôt de garanti. La Société réduit le risque de crédit en maintenant la trésorerie, les placements à court terme et le dépôt de garanti dans des instruments financiers garantis et détenus par une banque à charte canadienne. Les crédits d'impôt à l'exploitation minière à recevoir sont recevables du gouvernement et ne sont pas exposés à un risque de crédit important. Les débiteurs sont composés des taxes à la consommation à recevoir et d'intérêts sur les dépôts à terme à recevoir détenus et garantis par une banque à charte canadienne et ne sont pas exposés à un risque de crédit important.

Risque de change

Selon les dirigeants, la Société n'est pas exposée à un risque important de taux de change. Au 31 décembre 2009, il n'y avait aucun actif financier et passif financier en devise étrangère.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci sont exigibles. La Société gère ses liquidités de manière à régler ses passifs lorsqu'ils seront exigibles en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés.

Au cours des derniers exercices, la Société a financé ses besoins en liquidités principalement en émettant des titres de ses capitaux propres. Puisque la Société encourt des pertes, elle pourrait nécessiter l'apport de capitaux supplémentaires pour poursuivre les activités d'exploration de ses propriétés (Note 1).

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers se résume comme suit:

	2009		2008	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Trésorerie	830 127	830 127	38 258	38 258
<i>Prêts et créances</i>				
Placements à court terme	1 185 316	1 185 316	1 411 244	1 411 244
Dépôt de garanti	230 000	230 000	230 000	230 000
Débiteurs	45 269	45 269	46 990	46 990
Passifs financiers				
<i>Autres passifs</i>				
Créditeurs et charges à payer	561 526	561 526	302 255	302 255

La juste valeur estimée a été établie à la date du bilan et provient d'information pertinente disponible sur le marché et d'autres informations relatives aux instruments financiers.

La hiérarchie de la juste valeur selon laquelle la Société évalue les instruments financiers se résume comme suit :

- Le niveau un inclut les cotes boursières (non ajustées) dans un marché actif pour des actifs et passifs identiques.
- Le niveau deux inclut les informations observables autres que les cotes boursières mentionnées au niveau un
- Le niveau trois inclut les informations qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

31 décembre 2009	Niveau un	Niveau deux	Niveau trois
	\$	\$	\$
Trésorerie	830 127	-	-

15 – Placements à court terme

Les placements à court terme incluent des fonds devant être utilisés pour l'exploration de la propriété minière de la Société en Ontario et provenant des financements par actions accréditives au montant de 763 615 \$ (333 217\$ en 2008). Ces fonds sont réservés pour cette fin. Les placements à court terme sont composés de dépôts à terme rachetables et portant intérêt au taux moyen de 0,22% (2008 – 3,2%).

16 – Engagements

Au 31 décembre 2009, les paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats à long terme s'élèvent 46 000 \$ pour 2010 et à 43 000 \$ pour 2011.

17 – Évènement postérieur

Le 5 janvier 2010, la Société a octroyé 50 000 options d'achat d'actions à deux administrateurs au prix d'exercice de 0,38 \$ et échéant le 5 janvier 2015.

Le 15 janvier 2010, la Société a complété la vente de la propriété Lac Levac (*Note 4*).

18 – Chiffres comparatifs

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulée.

Renseignements sur la Société

Administrateurs
François Perron
Président et chef de la direction

Michel Bouchard*

Kerry Knoll

Jean-Marc Lacoste*

Kevin Ramsay *

Greg Vance

David Watkins

Dirigeants
François Perron
Président et chef de la direction

Luc Audet
Chef de la direction financière

Benoit Morel
Secrétaire général

Actions ordinaires	
En circulation au 26 avril 2010	51 281 706
<u>Options</u>	<u>4 268 326</u>
Actions pleinement diluées	55 550 032

* Membre du comité de vérification

Site Web: www.goldengooseres.com

Vérificateurs
Pricewaterhouse Coopers LLP
1250, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 2800
Montréal, Québec
H3B 2G4, Canada

Conseillers Juridiques
Lavery, de Billy
1, Place Ville-Marie
Bureau 4000
Montréal, Québec
H3B 4M4, Canada

Agent de transfert
Services aux investisseurs Computershare
100, University Avenue
9th Floor
Toronto, Ontario
M5J 2Y1 Canada
Tel. : 1-800-564-6253

Banque
Banque Royale du Canada

Adresse d'affaires de la Société
Ressources Golden Goose Inc.
1, Place Ville-marie
Bureau 2001
Montréal, Québec
H3B 2C4 Canada
Tel. : 1-888-928-1667
Fax : 1-888-494-5371

Assemblée annuelle
Vendredi, le 4 juin 2010, 10h00
Hôtels Omni (Salon Automne)
1050 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec
H3A 2R6 Canada